

La valeur socioprofessionnelle de la maturité gymnasiale à Genève à l'ère de la « démocratisation » des études

Christian Alain Muller (LHiSCE¹, Université de Genève)

Durant le long XIX^e siècle, la représentation faisant de la scolarisation une préparation à l'activité productive se propage rapidement en Occident. Les crises économiques, en particulier la Grande dépression (1873-1895), et la contribution croissante des savoirs et des techniques à l'expansion capitaliste et industrielle², avec l'accroissement de la division du travail et la dégénérescence de l'apprentissage professionnel qui en découlent, sont les deux principaux traits historiques qui favorisent le recours à l'éducation scolaire pour former les individus au travail. En ce sens, la genèse des systèmes d'enseignement au cours du siècle procède pour partie de la relation croissante qui s'institue alors entre la formation scolaire et l'activité économique. Jusque-là, l'une et l'autre étaient largement indépendantes et, à bien des égards, elles étaient comprises comme antagoniques à l'instar les classes populaires pour qui le travail de leurs enfants constituait une contribution nécessaire à la survie du ménage et explique pour partie leurs résistances au respect de l'obligation scolaire jusqu'à la Première Guerre mondiale³.

Une fois acquise à la fin du XIX^e siècle⁴, la reconnaissance socioéconomique des diplômes n'a fait que croître en Occident comme l'indiquent sans conteste l'allongement continu des parcours scolaires, la généralisation de la forme scolaire comme mode d'apprentissage⁵ et la multiplication des certifications scolaires. Autrement dit, l'interdépendance entre système d'enseignement et système économique s'est inégalement approfondie depuis lors. Son effet social majeur a été d'engendrer une forte dépendance des individus à l'égard des jugements scolaires en raison notamment du

¹ Laboratoire d'histoire sociale et culturelle de l'éducation (www.lhisce.ch).

² Cf. Patrick Verley, *La Révolution industrielle*, Paris, Gallimard, 1997, pp. 261-263, 452-457, 487-488.

³ Cf. Christian Alain Muller, « Forme scolaire et règlement de la « jeunesse » : précarité sociale, scolarisation et délinquance juvénile à Genève à la fin du XIX^e siècle (1872-1914) », in Franz Schulteis et Michel Vuille (dir.), *Entre flexibilité et précarité. Regards croisés sur la jeunesse*, Paris, l'Harmattan, 2007, pp. 29-90.

⁴ Cf. Christian Alain Muller, *Le Collège de la République. Enseignement secondaire et formation de « l'élite » à Genève, 1814-1911*, Genève, Slatkine, 2009, pp. 473-475 ; cf. Patrick Verley, *La Révolution industrielle*, Paris, Gallimard, 2008, pp. 456-457 ; cf. Jürgen Kocka, *Les employés en Allemagne 1850-1980. Histoire d'un groupe social* (1981), Paris, EHESS, 1989, pp. 84-108.

⁵ Cf. Guy Vincent, Bernard Lahire et Daniel Thin, « Sur l'histoire et la théorie de la forme scolaire », in Guy Vincent (dir.), *L'éducation prisonnière de la forme scolaire ? Scolarisation et socialisation dans les sociétés industrielles*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1994, pp. 11-48 ; cf. Roger Chartier, Marie-Madeleine Compère. M.-M. et Dominique Julia, *L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, SEDES, 1976, p. 293.

renforcement de la corrélation entre position scolaire (diplôme) et position professionnelle (emploi)⁶. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la détention d'un titre scolaire est devenue une condition de plus en plus nécessaire mais de moins en moins suffisante de l'accès au marché du travail⁷. Pour autant, cette forte valorisation du diplôme - essentiellement pour sa valeur économique - s'accompagne de sa dévaluation imputable à la massification de l'enseignement secondaire et professionnel et à la faible croissance des emplois qualifiés ainsi qu'au retour d'un taux élevé de chômage structurel. En effet, une distribution plus large d'un titre scolaire et une stabilité quantitative des emplois auxquels il donne normalement accès provoquent ce qu'on appelle communément son « inflation » puisque l'ensemble des détenteurs du dit diplôme ne peuvent espérer en retirer les mêmes profits matériels et symboliques qu'auparavant sur le marché du travail. Quant au chômage structurel, il incite à prolonger la scolarité autant pour attendre une conjoncture plus favorable que pour accumuler du capital scolaire.

En Suisse, les études secondaires dites « gymnasiales » constituent le coût d'entrée scolaire pour accéder à « l'élite » depuis le dernier tiers du XIX^e siècle. Donnant accès aux études universitaires et, a fortiori, aux carrières libérales, techniques, bureaucratiques et intellectuelles supérieures, les études gymnasiales concentrent les enjeux, les débats et les politiques scolaires sur la « démocratisation » des études et l'ascension sociale par la réussite scolaire au XX^e siècle. Or, le contenu, la place et la valeur socioprofessionnelle de cette filière élitaires de l'enseignement secondaire se modifient en un peu plus d'un siècle en raison de deux processus corrélés que sont l'élévation du niveau moyen de formation de la population à travers la massification de l'enseignement secondaire et professionnel et la moyennisation de la structure sociale. A travers le cas du canton de Genève, considéré comme un cas particulier du possible, les analyses présentées ici explicitent les causes et les effets à la fois scolaires et socioprofessionnels des fluctuations de la valeur sociale des études gymnasiales dans le

⁶ Il ne faut cependant pas oublier que les diplômes ont une valeur proprement culturelle qui s'exerce sur d'autres « marchés symboliques » (matrimonial, sociabilité, etc.). D'une manière générale, nos réflexions doivent beaucoup aux analyses de Jean-Claude Passeron issues de son article : « L'inflation des diplômes. Remarques sur l'usage de quelques concepts analogiques en sociologie », *Revue française de sociologie*, 23-4, 1982, pp. 574-577. Cf. également Pierre Bourdieu et Luc Boltanski, « Le titre et le poste : rapports entre le système de production et le système de reproduction », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1 n°2, mars 1975. pp. 95-107.

⁷ L'effet socioéconomique le plus manifeste de cette forte interdépendance est la protection dont bénéficient les diplômés par rapport aux non-diplômés face au chômage en Suisse au tournant du XXI^e siècle. C'est pourquoi la probabilité qu'ont des individus à faire partie de la frange défavorisée de la population s'élève à mesure que leur niveau de formation baisse (Joseph Deutsch, Yves Flückiger et Jacques Silber, *La population des bas salaires et des working poors en Suisse*, in R. Fluder, M. Nolde, T. Priester et A. Wagner (éd.), *Comprendre la pauvreté, pour mieux la combattre, rapport sur la pauvreté sous l'angle de la statistique*, Neuchâtel, OFS, 1999, pp. 247-275 ; Jean-Marc Falter et Yves Flückiger, « Bas-salaires et working poor en Suisse », in E. Zimmermann et R. Tillman (éd.), *Vivre en Suisse 1999-2000*, Berne, Peter Lang, 2004, pp. 55-75).

dernier tiers du XX^e siècle, soit à l'ère de la « démocratisation » des études. Le cas genevois se révèle d'autant plus pertinent pour interroger le rapport entre classification scolaire et classification économique au sujet des études gymnasiales que non seulement il réunit les principaux traits sociaux et scolaires de cette histoire mais encore qu'ils s'y trouvent plus accusés qu'ailleurs en Suisse. En effet, Genève connaît une massification précoce de l'enseignement secondaire inférieur, une tertiarisation prononcée de l'activité économique et donc une expansion rapide des nouvelles classes moyennes salariées ainsi que la distribution de maturités gymnasiales la plus large de Suisse depuis 1980⁸.

La massification de l'enseignement secondaire inférieur

Plus tardivement qu'aux Etats-Unis⁹ mais plus précocement qu'en France¹⁰ et qu'en Angleterre¹¹, l'enseignement secondaire inférieur se massifie à Genève en une génération, soit entre 1930 et 1950 environ¹². A l'instar de nombreux pays occidentaux, ce bouleversement des flux d'élèves au sein de la scolarité obligatoire s'est effectué au corps défendant des structures scolaires. Alors que l'organisation des enseignements primaire et secondaire reste pour l'essentiel inchangée entre 1886 et 1966, les pratiques de la scolarisation changent radicalement durant ce laps de temps puisque les écoles secondaires, qui ne recrutaient au début du XX^e siècle guère plus de 20% des enfants âgés de 12 à 15 ans¹³, en accueillent 83% en 1959¹⁴. Autrement dit, la répartition des effectifs entre l'école primaire, formant alors un cycle complet de la scolarité obligatoire, et l'enseignement secondaire inférieur se renverse complètement en trois générations. Il s'agit là d'une rupture décisive de l'histoire de l'enseignement de la première moitié du XX^e, car elle marque un nouvel

⁸ Au cours de la première décennie du XXI^e siècle, le taux de maturité du Tessin a rattrapé celui de Genève pour se situer autour de 30% d'une classe d'âge (Office fédéral de la statistique, *Taux de maturités gymnasiales selon le sexe et le canton, de 1980 à 2009*, Neuchâtel, 2010).

⁹ Cf. National Center for Educational Statistics, *120 Years of American Education: A Statistical Portrait*, Washington, D.C., U.S. Department of Education, 1993, pp. 37-38.

¹⁰ Cf. Jean-Paul Briand et Jean-Michel Chapoulie, *Les collèges du peuple. L'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la Troisième République*, Fontenay-aux-Roses, CNRS/INRP/ENS, 1992, pp. 174, 304.

¹¹ Cf. Alan Little et John Westergaard, « The Trend of Class Differentials in Education Opportunity in England and Wales », *The British Journal of Sociology*, vol. 15, n°15, déc. 1964, p. 309.

¹² Par massification, nous entendons la fréquentation d'un ordre d'enseignement, d'un degré, d'une filière ou autre structure scolaire par plus d'un élève sur deux d'une classe d'âge (soit techniquement un taux minimum de 50,1%).

¹³ Cf. Christian Alain Muller, *Le Collège de la République...*, *op. cit.*, pp. 368 et 438.

¹⁴ Cf. Roger Girod et Jean-François Rouiller, *Milieu social et orientation de la carrière des adolescents*, vol. I, Centre de recherches de la Faculté des sciences économiques et sociales, Université de Genève, 1961, pp. 8-9.

approfondissement des relations entre le système d'enseignement et la société. Cependant, elle reste encore méconnue et, en conséquence, sous-estimée dans ses effets scolaires et sociaux majeurs¹⁵.

Après une phase de genèse, le système d'enseignement genevois acquiert en 1886 une structure ternaire fondée sur « une segmentation sociale verticale » de l'enseignement¹⁶. Chargé par les politiques de préparer à la vie sociale et de donner à chacun l'instruction correspondant à sa « vocation », le système d'enseignement participe toujours davantage à la stratification sociale par son double travail scolaire de distribution des élèves en fonction de leur origine sociale et de légitimation de cette distribution par la doxa de la méritocratie scolaire. Les filières scolaires strictement hiérarchisées se divisent en trois voies distinctes et quasi imperméables. La première est celle des classes populaires constituée de l'école primaire publique débouchant directement sur le marché du travail, avec ou sans apprentissage « sur le tas ». La deuxième filière est celle des classes moyennes comprenant l'école primaire puis des écoles secondaires modernes et courtes suivies au mieux d'études gymnasiales non latines, d'une école professionnelle ou d'un apprentissage. Enfin, la troisième voie est celle des « notables » qui, à la sortie des écoles primaires privées, se prolonge par de longues études gymnasiales donnant accès aux études supérieures (université, école polytechnique). La hiérarchie des voies scolaires est construite sur une série d'inégalités tels que le coût des écolages, le recrutement social, la durée, la nature de l'enseignement (du plus « pratique » au plus « intellectuel », du plus « concret » au plus « abstrait »)¹⁷ et des débouchés scolaires et professionnels¹⁸. A la lumière de cette description des structures scolaires et de leur fonction sociale, rien ne laissait présager que la fréquentation allait se modifier dans une telle ampleur.

L'origine de la massification de l'enseignement secondaire inférieur remonte à l'Entre-deux-guerres. La croissance des effectifs est d'ailleurs suffisamment avancée pour être perceptible dans la seconde moitié des années 1930 et pour que les spécialistes de l'orientation professionnelle s'inquiètent de « l'encombrement » des « carrières libérales »¹⁹. Paradoxalement, cette massification débute alors que la conception dominante de l'accès à la scolarité secondaire reste farouchement malthusienne, soutenue par la volonté de garantir la pérennité de l'ordre socioéconomique en

¹⁵ La principale raison de cette méconnaissance réside dans l'extraordinaire expansion scolaire des années 1950-1970 qui focalise les analyses et fait oublier que ce phénomène décisif s'amorce lors de la période précédente.

¹⁶ Cf. Fritz Ringer, « La segmentation des systèmes d'enseignement. Les réformes de l'enseignement secondaire français et prussien, 1865-1920 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 149, septembre 2003, pp. 6-20.

¹⁷ Voir dans ce volume, notre contribution : « Des humanités à la culture générale. La reconversion de la formation secondaire de « l'élite » à Genève au XIX^e siècle ».

¹⁸ Cf. Christian Alain Muller, *Histoire de la structure, de la forme et de la culture scolaire de l'enseignement obligatoire à Genève au XX^e siècle (1872-1969)*, thèse d'histoire générale, Université de Genève, pp. 629-721 ; Cf. Christian Alain Muller, *Le Collège de la République...*, *op. cit.*, pp. 389-417 ; cf. Charles Magnin, *Le parlement genevois et l'égalité d'accès à l'instruction publique 1885-1950*, thèse d'histoire générale, Université de Genève, 1997, pp. 26-187.

¹⁹ Léon Walther, *Orientation professionnelle et carrières libérales*, Neuchâtel et Paris, Delachaux & Niestlé, 1936, p. 5.

plaçant *the right man in the right place* dans une époque de profonde crise sociale, économique et politique.

S'inscrivant dans la marche en avant séculaire de la scolarisation en Occident, la massification du secondaire inférieur est engendrée par une série de causes concomitantes. Ainsi, la brutale baisse démographique des années 1920 provoque une crise des effectifs dans l'enseignement secondaire. Comme depuis 1911 la fin l'école primaire et le début des écoles secondaires modernes et courtes se chevauchent, les directions et les corps enseignants secondaires demandent dès la fin des années 1920 aux autorités scolaires qu'elles incitent les élèves « normalement doués » (*i.e.* sans retard scolaire) de l'école publique à terminer leur scolarité obligatoire dans leurs établissements afin de conserver leurs effectifs et de défendre les postes d'enseignants. Mu par des intérêts corporatifs, le personnel des écoles secondaires obtient gain de cause auprès des autorités scolaires qui mènent dès lors une politique d'orientation systématique des élèves sans retard scolaire vers l'enseignement secondaire inférieur en accordant libéralement les exemptions d'écolages et en abaissant les exigences scolaires d'admission²⁰. Cette politique scolaire qui fait de l'enseignement secondaire inférieur la fin « normale » de la scolarité obligatoire est légalisée par les autorités politiques qui l'inscrivent dans le marbre de la Loi sur l'instruction publique de 1940 (art. 29). Cette redéfinition légale du terme de la scolarité obligatoire est acceptable politiquement dans la mesure où elle préserve le caractère farouchement élitiste des études gymnasiales, voie de la reproduction scolaire de « l'élite ».

Parallèlement, une réforme du système des bourses et l'organisation de classes primaires dites « fortes » parce que regroupant les meilleurs élèves et les préparant à entrer dans l'enseignement secondaire (1926-1934) par André Oltramare (1884-1947), premier Conseiller d'Etat socialiste en charge du Département de l'instruction publique (1924-1927), ainsi que la prolongation de la scolarité obligatoire à plein temps à 15 ans en 1933 contribuent à la croissance du taux de fréquentation de l'enseignement secondaire inférieur alors que la conjoncture démographique reste basse. En somme, l'inflexion décisive des flux scolaires dans l'Entre-deux-guerres est la fois le produit d'une offre scolaire et de la progressive prise de conscience dans les familles des classes moyennes puis populaires que l'école constitue une ressource accessible et assez sûre d'amélioration du statut socioéconomique de leurs enfants²¹.

Dans les années 1950, l'inouïe prospérité économique et l'expansion du secteur tertiaire (*i.e.* tertiarisation) conjuguées aux exigences montantes d'une « démocratisation » des études amènent à la massification complète de l'enseignement secondaire inférieur. Désormais, la question n'est plus de savoir si l'accès aux différentes formations secondaires et professionnelles doit être limité mais bien

²⁰ Cf. *Bulletin officiel de l'enseignement primaire*, n°87, Genève, DIP, juin 1943, p. 6.

²¹ Christian Alain Muller, *Histoire de la structure...*, *op. cit.*, pp. 165-217.

plutôt de faire en sorte que chacun aille aussi loin que possible dans sa scolarité afin d'acquérir un maximum de connaissances nécessaires pour faire tourner un système économique au bord de l'asphyxie en raison de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et de cadres²². En deux décennies, les signes de la sélection scolaire qui caractérisent l'accès à l'enseignement secondaire se sont donc inversés : la politique scolaire malthusienne de sélection s'est muée en une politique « d'orientation » (*i.e.* promotion) scolaire. Les nécessités économiques rejoignent alors les aspirations égalitaristes de la gauche socialiste réformiste qui, depuis les années 1920, tente avec peu de succès de « démocratiser » l'accès aux études longues afin d'effectuer une recomposition sociale de « l'élite » sur la base du mérite de l'intelligence tel que certifié scolairement²³.

Cette alliance objective d'intérêts entre les milieux économiques et la gauche politique aboutit à une vaste réforme des trois derniers degrés de la scolarité obligatoire (7^e à 9^e) avec la création d'une école moyenne unique du second degré, dénommée Cycle d'orientation (C.O.). Créé à titre expérimental puis généralisé entre 1962 et 1969²⁴, le C.O. reconduit en son sein les trois principales filières scolaires hiérarchisées tout en entérinant structurellement la massification de l'enseignement secondaire. En institutionnalisant l'adoucissement de la sélection²⁵, il jugule le retard scolaire massif²⁶ et régule l'allongement des parcours scolaires. Ce faisant, le C.O. organise une certaine « démocratisation » des études par les facilités de passage d'une section à l'autre, par le soutien pédagogique apporté aux élèves plus faibles et par la volonté affichée de donner la meilleure formation selon les capacités de chacun. D'ailleurs, c'est bien un idéal « démocratique » de diffusion à tous d'un savoir intellectuel moderne par l'école qui anime ses « pionniers »²⁷. Pour autant, le C.O. sanctionne, plus qu'il ne produit, la « démocratisation » des études dans le secondaire inférieur puisqu'en 1970 déjà, les cursus à hautes exigences scolaires (« pré-gymnasiaux ») regroupent 56% de ses élèves²⁸. Dans les trois décennies suivantes, le taux de fréquentation de cette filière progresse pour atteindre environ 70% en 2000²⁹. Le nombre de relégation des enfants des classes populaires

²² Cf. Roger Girod, « Pénurie de cadres et démocratisation des études » in *La réforme de l'enseignement secondaire*, DIP, Genève, 1960, pp. 125-152 ; Jean-Michel Berthelot, *Ecole, orientation, société*, Paris, PUF, 1993, p. 49.

²³ Cf. Charles Magnin, « Le Grand Conseil genevois et l'accès aux études des enfants des classes populaires 1885-1961 », *Revue suisse des sciences de l'éducation*, n°23-1, 2001, pp. 13-40.

²⁴ Cf. Chantal Berthoud, *Une école du second degré « élitaire » pour tous ou le péril de l'école moyenne. Une histoire du secondaire obligatoire à Genève (1927-1977)*, thèse d'histoire générale, Université de Genève, 2006.

²⁵ Service de la recherche sociologique et section de statistiques et planifications scolaires, *Rapport sur l'évolution du retard scolaire dans l'enseignement primaire et le Cycle d'orientation, 1967-1973*, Genève, mai 1974, p. A20-A22.

²⁶ *Idem*, pp. A9.

²⁷ Cf. la contribution de Chantal Berthoud dans ce volume (pp. XXX-XXX).

²⁸ SRED, *Annuaire statistique de l'éducation – Genève*, Genève, 1971, p. 50.

²⁹ Secondaire I CO (CITE 2) disponible à l'URL : <http://www.geneve.ch/recherche-education/statistiques/edition-2001.asp#partie-2>.

vers les sections inférieures entre les 7^e et 9^e degrés s'amenuise continuellement jusqu'à devenir marginal ; c'est-à-dire que la position scolaire acquise à l'entrée est en règle générale maintenue tout au long du cursus³⁰. A dire vrai, le C.O. n'a plus vocation à orienter (*i.e.* sélectionner) et les connaissances de la filière supérieure sont devenues le bagage scolaire minimum pour poursuivre une scolarité secondaire et professionnelle. En conséquence, l'orientation des élèves est repoussée au premier degré de l'enseignement post-obligatoire à l'aube du XXI^e siècle.

L'expansion scolaire et la distribution des diplômes

Si l'instauration d'une école unique du second degré (C.O.) facilite la massification de l'enseignement secondaire généraliste et professionnel³¹, elle ne l'engendre pas puisque le taux de scolarisation post-obligatoire (au-delà de 15 ans) est déjà de 56% en 1960 pour atteindre 75% en 1975³². Se lit ici l'élévation du niveau moyen de formation de la population genevoise qui se vérifie quand on procède à une analyse par cohorte d'âge (*i.e.* génération) de la plus haute formation achevée à 30 ans³³ à partir des données du recensement fédéral de 1990 relatives au canton de Genève³⁴. Vu que chaque génération porte l'empreinte de la distribution des diplômes d'une époque donnée, l'analyse régressive chronologiquement permet de suivre l'évolution de cette distribution³⁵. Afin de neutraliser le biais de l'immigration et de mesurer le travail du système d'enseignement, n'ont été considérés que les individus nés et résidents dans le canton³⁶. Dans la mesure où Genève est un lieu d'où l'on part ou repart peu, le fait d'y être né et d'y résider assure en règle générale d'y avoir fait sa scolarité. Cela est d'autant plus vrai que le canton jouit d'une offre scolaire presque complète au XX^e siècle³⁷ et que sa prospérité économique le rend très attractif.

Le double constat qui s'impose d'emblée est le déclin rapide de la proportion d'individus qui ne se prévalent que de la scolarité obligatoire et, en contrepartie, la progression de l'apprentissage

³⁰ François Rastoldo et Annick Evrard, *La nouvelle organisation du C.O. Rapport I*, Genève, SRED, 2004, pp. 40-41.

³¹ L'apprentissage professionnel existe sur deux modes : en plein temps en école et en temps partagé entre l'entreprise et l'école (« dual »).

³² SRED, *Annuaire statistique de l'éducation. Genève*, Genève, DIP, 1976, p. 27.

³³ Ce critère est historiquement pertinent dans la mesure où la plupart des destins socioprofessionnels sont fixés à cet âge. Preuve en est que l'enquête sur la stratification sociale en Suisse en 1991 montre que c'est « l'immobilisme qui domine » dans plus de 90% des trajectoires professionnelles des individus entre 25 et 45 ans (René Levy, Dominique Joye, Olivier Guye et Vincent Kaufmann, *Tous égaux ? De la stratification aux représentations*, Zürich, Seismo, p. 294).

³⁴ Données fournies par l'Office fédéral de la statistique [dorénavant OFS].

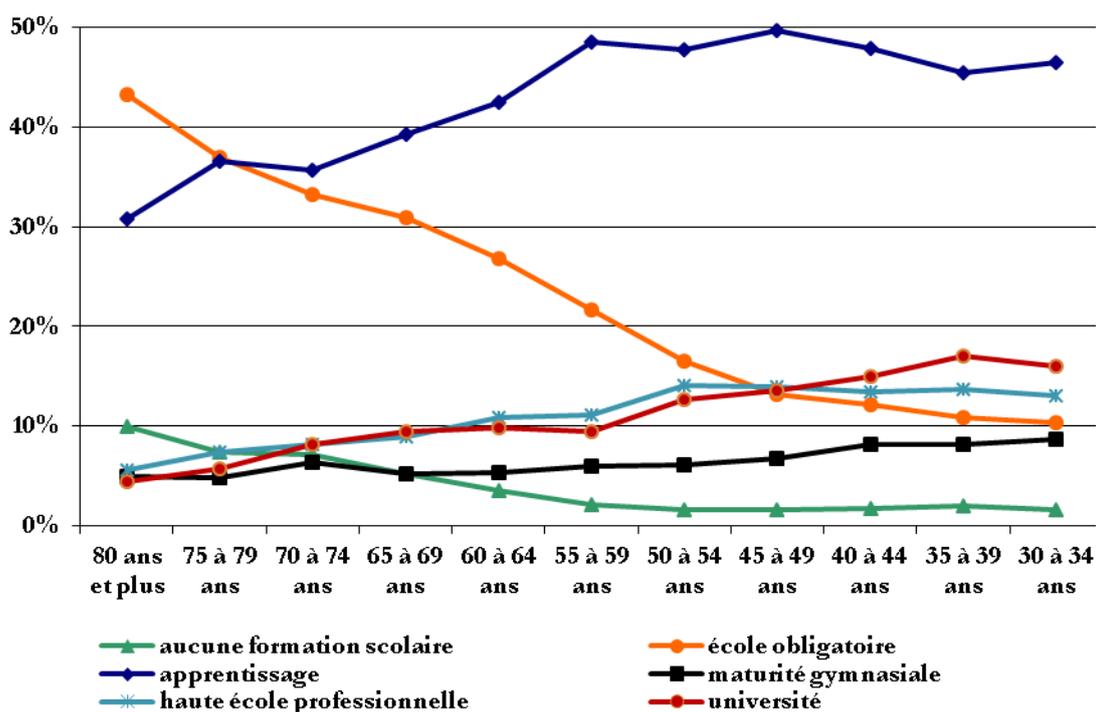
³⁵ La représentativité d'une cohorte dépend cependant du degré d'émigration, d'immigration et de mortalité qui l'affecte (cf. Louis Chauvel, *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XX^e siècle*, Paris, PUF, 2002, pp. 265-279).

³⁶ En outre, ce critère de délimitation de la population des cohortes a l'avantage d'intégrer dans notre population les enfants d'immigrés nés à Genève qui, en règle générale, font leurs classes dans le canton.

³⁷ Seule les Ecoles polytechniques fédérales de Zurich et Lausanne et les études vétérinaires à Berne constituent des formations supérieures extérieures à Genève.

professionnel à partir des générations nées durant la Grande Guerre et la décennie 1920 (figure 1). La formation professionnelle est même massifiée pour ceux qui ont effectué leur scolarité dans les années 1940 et 1950. D'une manière générale, la part des individus nés à Genève détenant une formation secondaire ou professionnelle post-obligatoire est multipliée par deux et demi entre les années 1920 et 1970. Pour les formations gymnasiales et supérieures, la progression est plus lente avec néanmoins une rupture. En effet, le taux de répartition des titres universitaires associé à celui des hautes écoles professionnelles et techniques (y compris la maîtrise fédérale professionnelle) connaît une brusque augmentation dans la première moitié des années 1960. C'est donc au tournant des années 1950 que démarre véritablement une première expansion des études gymnasiales qui se poursuit pendant quinze ans environ avant de se stabiliser³⁸. La lente progression de la maturité fédérale comme dernier titre scolaire obtenu le confirme. Le décollage limité mais incontestable de la proportion des universitaires montre qu'une part croissante des individus qui décrochent une maturité se dirigent vers les études académiques pour y tenter leur chance, notamment au détriment des hautes écoles professionnelles.

Figure 1 - Plus haute formation achevée par cohorte en 1990 (résidents nés à Genève, n = 59'453)³⁹



A l'évidence, la massification de l'enseignement secondaire inférieur débutant dans les années 1930 réoriente progressivement les adolescents vers les études secondaires. Il s'ensuit une véritable

³⁸ Dans les années 1960, la progression des effectifs s'effectue par l'ouverture des études gymnasiales à davantage d'élèves venus des classes moyennes et populaires (cf. Walo Huttmacher, directeur du Service de la recherche sociologique, *Mémorial des séances du Grand Conseil*, Genève, 19 novembre 1976, pp. 3628-3629).

³⁹ Source : OFS, Recensement fédéral de 1990.

expansion scolaire proprement dite qui est à la fois permise et encouragée par la moyennisation sociale et l'élévation générale du niveau de vie de la population au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. L'accès à la maturité, aux diplômes professionnels supérieurs et aux titres universitaires s'accroît dans la foulée. La première génération des Trente glorieuses (née en 1936-1940) est celle pour laquelle les chances d'acquérir une meilleure formation par rapport à la précédente sont les plus fortes. Les trois suivantes voient encore ces potentialités offertes, puis cette progression de l'accès aux études gymnasiales et supérieures se ralentit au cours des années 1970.

Moyennisation sociale et réévaluation des diplômes

L'expansion rapide des classes moyennes salariées constitue sans conteste la transformation sociale majeure des sociétés occidentales dans la deuxième moitié du XX^e siècle. A Genève comme ailleurs, cette moyennisation sociale s'effectue à la fois par le vif accroissement du secteur tertiaire et par le bouleversement de la répartition et de la nature des emplois. En effet, nombre d'emplois subalternes disparaissent au profit d'autres plus qualifiés et mieux rémunérés (les « employés », les « professions intermédiaires » et les « cadres »), rendus nécessaires par la croissance de l'Etat providence (école, santé, social), de la bureaucratie publique et privée, des banques, des assurances, des transports et de la consommation de masse (tourisme, publicité, commerce de détail, etc.)⁴⁰. La progression des cadres et professions intermédiaires est telle depuis les années 1960 qu'ils constituent la première catégorie d'actifs résidants dans le canton en 1990 (32%). Dans la mesure où ce type d'emplois constitue un des principaux vecteurs de l'expansion du salariat moyen et supérieur et focalise les enjeux de l'ascension sociale, l'analyse historique du capital scolaire certifié de ceux qui y accèdent permet de saisir l'évolution de la valeur socioprofessionnelle des diplômes, et notamment de la maturité fédérale (*i.e.* la formation humaniste), dans le cours même des transformations du marché du travail durant la seconde moitié du XX^e siècle.

Le recensement fédéral de 1990 n'enregistrant pas le dernier emploi pour les retraités, l'analyse par cohorte des catégories socioprofessionnelles ne permet pas de remonter le temps au-delà des années 1930. Ainsi, l'apprentissage professionnel est le titre scolaire premier pour accéder aux emplois de cadres et professions intermédiaires pour les générations nées dans l'Entre-deux-guerres (figure 2). Arrivées sur le marché du travail au début des Trente Glorieuses, celles-ci tirent le meilleur parti du développement de ces postes d'encadrement et moyens puisque leurs chances d'y accéder augmentent très nettement. Que ces générations connaissent une très large diffusion de l'apprentissage professionnel, puisque 50% environ d'entre elles le possèdent (cf. infra figure 1), et qu'elles soient creuses démographiquement participe directement de ces nouvelles opportunités de

⁴⁰ Ainsi, la part des banques et des assurances dans l'emploi double presque entre 1950 et 1970 (de 4 à 7%) alors que celle de l'hôtellerie et de la restauration recule durant la même période (Service cantonal de statistique, *Recensements fédéraux de la population de 1850 à 1980 : rétrospectives statistique, études et documents*, n°10, Genève, avril 1987, p. 119).

promotion professionnelle qui, visiblement, doivent moins au titre scolaire à proprement parler qu'au manque de main-d'œuvre qualifiée et de cadres⁴¹. Nécessité faisant loi, les entreprises et l'Etat engagent dès le début des années 1950 du personnel avec des qualifications scolaires inférieures à celles exigées auparavant pour des emplois équivalents.

A ce titre, le cas des enseignants primaires est exemplaire. La crise du recrutement qui sévit dès les années 1950 dans cette profession intermédiaire amène les autorités scolaires à engager nombre de suppléants, ou plutôt de suppléantes, sans maturité fédérale, diplôme pourtant requis pour entrer normalement dans la carrière. Si le boom démographique explique pour beaucoup cette pénurie, celle-ci est encore aggravée du fait que les détenteurs de maturité issus des classes moyennes inférieures et de la frange supérieure des classes populaires, constituant jusqu'alors le vivier de recrutement du corps, saisissent à l'évidence les nouvelles opportunités de carrière qui s'offrent à eux. Munis de ce diplôme rare, ils accèdent alors directement ou après des études universitaires aux postes de cadres et à d'autres professions intermédiaires plus prestigieuses, notamment celle d'enseignant secondaire⁴².

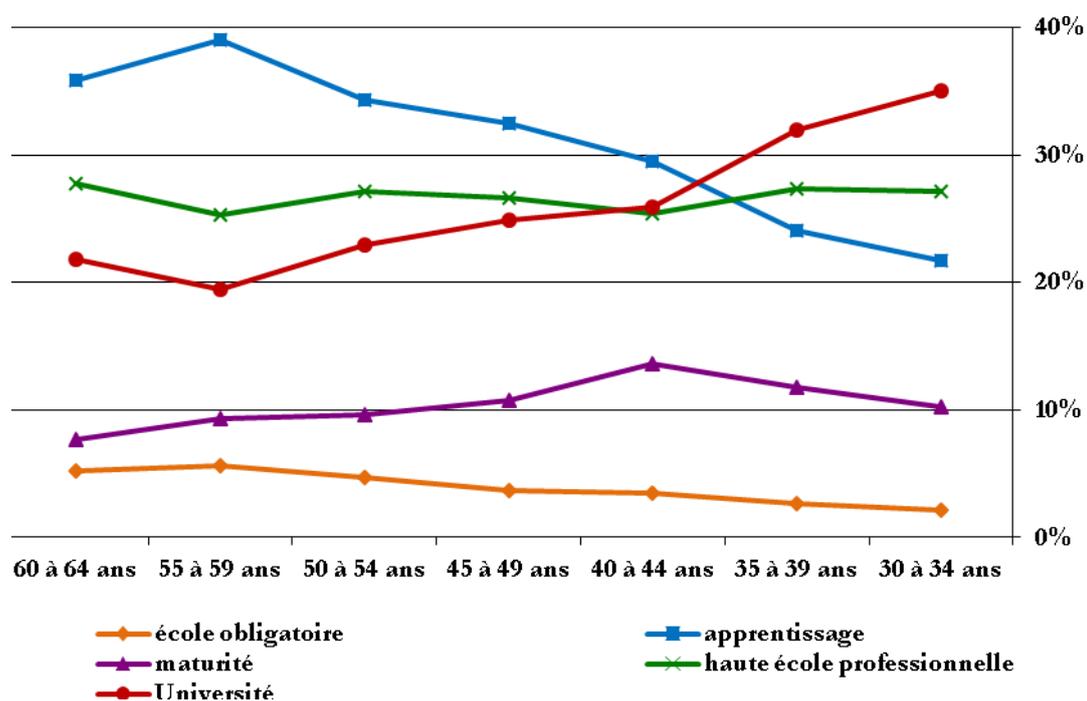
En raison de l'accroissement fort et continu des emplois qualifiés pendant les Trente Glorieuses, c'est non seulement le diplôme d'apprentissage qui connaît alors une réévaluation mais bien l'ensemble des certifications scolaires qui en bénéficient à différents degrés. Cette réévaluation est aussi favorisée par l'apparition de nouvelles professions (communication, travail social, etc.). En effet, l'incertitude initiale sur leur coût d'entrée scolaire offre de bonnes chances d'obtenir un rendement élevé des diplômes de ceux qui y accèdent en premier⁴³.

⁴¹ Cf. Roger Girod, « Pénurie de cadres... », *loc. cit.*, pp. 125-152.

⁴² Cf. Christian Alain Muller, *La culture du métier. Autonomie et dépendances du corps enseignant primaire (Genève, 1867-1969)*, Gollion, Infolio, 2012.

⁴³ Cf. Pierre Bourdieu, *La noblesse d'Etat. Grandes écoles et esprits de corps*, Paris, Editions de Minuit, 1989, p. 172.

Figure 2 – Cadres et professions intermédiaires selon la formation par cohortes en 1990 (résidents nés à Genève, n = 13'570)⁴⁴



Si l'expansion scolaire fait baisser régulièrement la valeur de l'apprentissage professionnel pour décrocher un poste de cadre et de profession intermédiaire, sa possession reste néanmoins favorable jusqu'au seuil des années 1970. De ce point de vue, la génération née dans la deuxième moitié des années 1930 apparaît encore une fois la plus chanceuse historiquement. En effet, elle détient les meilleures probabilités d'accès aux emplois de cadres et professions intermédiaires, car elle bénéficie à la fois du recrutement prioritairement local du salariat moyen et supérieur⁴⁵, de l'expansion scolaire - accroissant ainsi son capital scolaire avant que les formations secondaires et supérieures ne se banalisent - et d'un marché du travail très favorable. Mais, c'est également avec cette génération que se produit le basculement qui voit la proportion des universitaires augmenter de manière presque symétrique à la diminution des détenteurs d'un diplôme d'apprentissage professionnel. La maturité et, plus encore, les diplômes universitaires et professionnels supérieurs deviennent, ou plutôt redeviennent, le coût d'entrée scolaire pour briguer un poste de cadres et de professions intermédiaires à partir des années 1980. A dire vrai, être né à Genève après 1955 assure de meilleures chances d'accès à des études gymnasiales puis universitaires mais cela se paie par une diminution progressive des chances d'accès aux postes de cadres et professions intermédiaires sans la possession de ces titres scolaires.

⁴⁴ Source : OFS, Recensement fédéral de 1990.

⁴⁵ Cf. Christian Alain Muller, *Histoire de la structure...*, *op. cit.*, pp. 705-706.

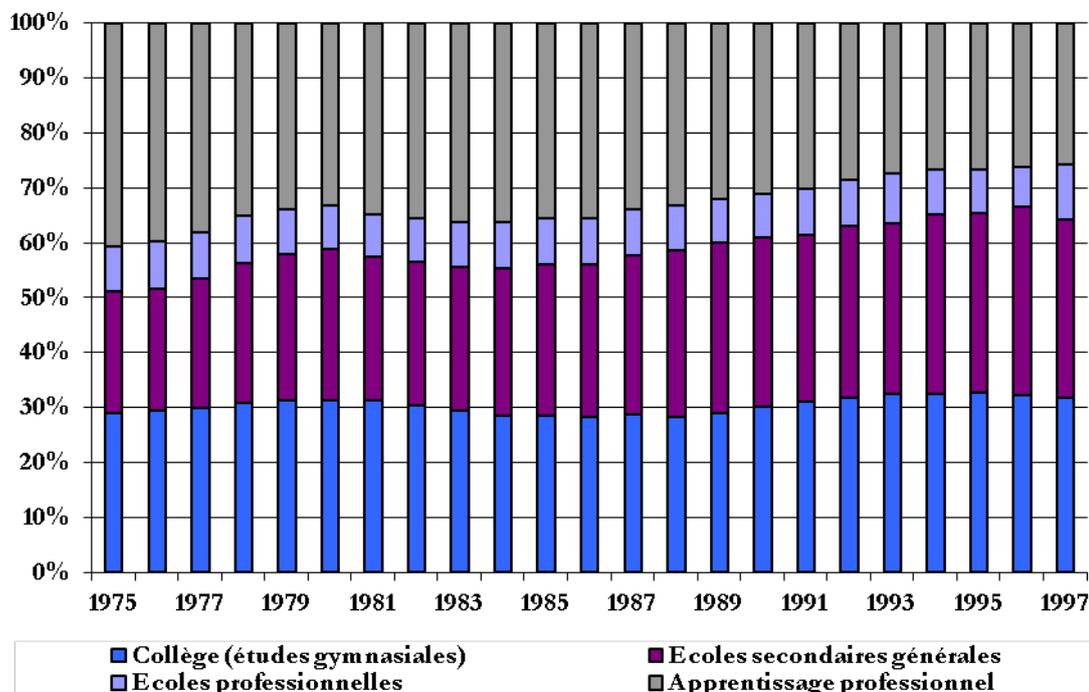
A première vue, le système d'enseignement paraît à la traîne de l'évolution sociale et économique puisqu'il faut attendre près d'une décennie pour que les premiers formés selon les nouvelles nécessités économiques en sortent. Or, il ne s'agit là que d'une impression, car l'expansion scolaire passe nécessairement par la lente massification de l'enseignement secondaire inférieur qui débute dès les années 1930. Ainsi, l'allongement des parcours scolaires débute avant que ne commence le processus accéléré de tertiarisation de la structure socioprofessionnelle. Celle-ci met à rude épreuve le système d'enseignement. Pendant deux décennies, il existe donc un décalage entre la tertiarisation du travail salarié et la massification plus lente de l'enseignement secondaire généraliste et professionnel. C'est cette différence de rythme qui, en rompant brutalement la correspondance entre la formation scolaire et le statut professionnel, engendre un fort accroissement des chances d'accès aux emplois de cadres et professions intermédiaires pour les générations nées dans les décennies 1930 et 1940. L'extraordinaire croissance économique et la reprise démographique fonctionnent alors comme des catalyseurs de cette poussée de l'accès au salariat moyen et supérieur pour ces générations. Ensuite, cet accès se réduit au même rythme à mesure que le rattrapage du système d'enseignement rétablit la correspondance entre niveau de formation scolaire et statut socioprofessionnel. Après une sorte de cassure initiale forte, la moyennisation sociale accouche donc d'un approfondissement sans précédent historique des liens de dépendance entre le système économique et le système d'enseignement à travers le resserrement de la corrélation entre le diplôme et l'emploi.

L'allongement continu des parcours scolaires et l'élargissement de la maturité

Les années 1990 constituent incontestablement un tournant de la moyennisation de la structure sociale car elle subit alors un très brutal coup d'arrêt aussi bien à Genève qu'en Suisse. Si le nombre d'actifs dans les professions intermédiaires double dans le canton durant les années 1980, il stagne dans la décennie suivante. Parallèlement, le nombre de postes de cadres s'accroît d'abord de près d'un tiers pour, ensuite, connaître un très fort ralentissement. Inversement, l'allongement de la scolarisation se poursuit. En effet, la fréquentation de l'enseignement secondaire généraliste et professionnel continue de progresser après 1975 et finit par englober l'immense majorité des jeunes gens à Genève à la fin des années 1990. Plus encore, les écoles secondaires généralistes (Ecole de culture générale) et professionnelles (Ecole supérieure de commerce et Ecole d'ingénieurs) qui décernent des diplômes donnant accès aux hautes écoles professionnelles, voire à certaines facultés universitaires, connaissent un succès grandissant au détriment de la formation professionnelle duale (figure 3). Ainsi, les familles et a fortiori leur progéniture montrent une préférence toujours plus marquée pour les formations entièrement scolarisées au sortir de la scolarité obligatoire. Les études gymnasiales sont moins affectées par cette augmentation de fréquentation des filières de

l'enseignement secondaire post-obligatoire puisque sa fréquentation oscille autour de la barre des 30%.

Figure 3 – Répartition des élèves de l'enseignement secondaire et professionnel post-obligatoire, canton de Genève, 1975-1997⁴⁶



Cependant, le taux de maturités gymnasiales par classe d'âge est passé environ de 20% en 1980 à 30% à la fin des années 1990, soit un accroissement de l'ordre de 50% en vingt ans⁴⁷. Bien que réparti sur vingt ans, un tel élargissement de la diffusion du diplôme de maturité au fil des ans affecte nécessairement le recrutement social des études gymnasiales à moyen terme. En effet, alors que le nombre de maturités décernées et que les effectifs du Collège augmentent entre 1969 et 1985, l'origine sociale des collégiens ne se modifie guère à une époque où « l'égalité des chances » de réussite scolaire constitue pourtant une dimension centrale des politiques scolaires à Genève (tableau 1)⁴⁸. Ce n'est qu'au cours des années 1990 que s'accroît nettement la représentation des enfants issus des classes moyennes puis populaires. Dans la mesure où la répartition des enfants scolarisés selon l'origine sociale varie peu durant les trente dernières années du XX^e siècle si l'on considère les trois

⁴⁶ Sources : Service de la recherche en éducation, *Annuaire statistique de l'éducation - Genève*, DIP, 1976-1991 puis *Annuaire statistique de l'enseignement public et privé à Genève*, DIP, 1992-1998.

⁴⁷ Majoritaires depuis la fin des années 1970, les filles accroissent leur suprématie au seuil des années 2000 (cf. « Taux de maturités gymnasiales selon le sexe et le canton, de 1980 à 2009 » in OFS, *Maturités, Scénarios de l'évolution démographique*, Neuchâtel, 2010).

⁴⁸ A partir de 1977, « corriger les inégalités de chance de réussite scolaire des élèves dès les premiers degrés de l'école » devient même un des cinq objectifs légaux du Département de l'instruction publique du Canton de Genève (art. 4, alinéa e), Loi sur l'instruction publique, *Mémorial des séances du Grand Conseil*, Genève, 23 juin 1977, p. 3291).

derniers degrés de la scolarité obligatoire (C.O.) qui précèdent l'entrée dans les études gymnasiales, force est de constater que le recrutement social des collégiens s'est quelque peu ouvert après 1985. D'une manière générale, l'élargissement assez rapide à la fois quantitatif et de la base sociale de la diffusion du certificat de maturité est sans aucun doute pour partie imputable à un amoindrissement de la sélection scolaire au tournant des années 1990⁴⁹.

Tableau 1 - Répartition des élèves au Cycle d'orientation et au Collège selon l'origine sociale à Genève en 1969, 1985 et 2001 (pourcentages colonne)⁵⁰

	1969	1985	2001
Cycle d'orientation (C.O.)			
Cadres supérieurs et dirigeants	19	20	18
Petits indépendants	10	8	6
Employés et cadres intermédiaires	36	37	39
Ouvriers	32	32	31
Divers, sans indication	3	3	6
	100	100	100
Collège			
Cadres supérieurs et dirigeants	39	39	33
Petits indépendants	9	7	5
Employés et cadres intermédiaires	36	36	42
Ouvriers	14	15	17
Divers, sans indication	3	3	3
	101	100	100

Plus qu'un hypothétique progrès de la « démocratisation » des études gymnasiales, l'ouverture vers le bas du recrutement social des collégiens montre qu'il faut d'abord que la plupart de enfants des classes supérieures qui satisfont aux exigences scolaires s'orientent vers le Collège pour qu'ensuite la poursuite de l'augmentation des effectifs passe nécessairement par l'admission de davantage d'élèves appartenant aux classes sociales inférieures. En outre, la préférence marquée par la grande majorité des familles toutes classes sociales confondues, pour les formations scolaires de l'enseignement secondaire post-obligatoire les amène à pousser leur progéniture à tenter leur chance dans ces études gymnasiales qui ouvrent toutes grandes les portes des études supérieures quitte, en

⁴⁹ En effet, le taux de maturité grimpe subitement entre 1990 et 1993 en passant de 26% à 32.2%, soit un accroissement de près d'un quart en quatre années seulement. L'introduction d'options élargissant le choix des branches fondamentales dans chaque type de maturité (classique, latine, scientifique, moderne et artistique) dans certains collèges genevois quelques années auparavant a sans doute contribué à cet abaissement du seuil de réussite tout en préfigurant le régime de la maturité à options tel que défini par l'Ordonnance fédérale de 1995.

⁵⁰ Sources et typologie des catégories socioprofessionnelles : *Annuaire statistique de l'éducation - Genève*, Service de la recherche sociologique, DIP, Genève, 1986 ; *Le système d'enseignement et de formation genevois. Ensemble d'indicateurs*, Genève, SRED, 2002.

cas d'échec, à se rabattre sur des filières moins prestigieuses⁵¹. A la vérité, l'accroissement du nombre des maturités gymnasiales décernées et les inflexions du recrutement social des collégiens dans le canton de Genève doit être interprété moins comme un véritable recul de l'inégalité sociale des chances de réussite devant les études que comme les prémisses d'une massification de la formation gymnasiale.

Le sens des prémisses de la dévaluation de la maturité

Que le certificat de maturité gymnasiale soit davantage accessible à des jeunes gens qui auparavant n'avaient que des chances réduites de le décrocher en raison de leur origine sociale moyenne ou, plus encore, populaire ne peut pas ne pas influencer à la baisse sur sa valeur symbolique. En outre, la diminution de la rareté scolaire de la maturité s'accompagne désormais d'une croissance moins rapide des emplois qualifiés auxquels elle permet en règle générale d'accéder, soit directement, soit indirectement, suite à des études supérieures, en particulier à ceux de cadres et de profession intermédiaires, tant à Genève qu'en Suisse dans la décennie 1990. Autrement dit, le rétrécissement de l'inégalité sociale devant les études gymnasiales tend à se payer par leur dévalorisation sociale et professionnelle. Significatives sont, à cet égard, les déclarations répétées depuis la fin des années 1990 d'autorités scolaires cantonales et d'enseignants de gymnase sur la crainte d'une baisse de la qualité de la formation si la diffusion de la maturité par classe d'âge dépasse un certain taux. Les demandes ou les intentions de durcir l'accès aux gymnases qui accompagnent parfois ces prises de position⁵² révèlent les fortes tentations de retour à une politique scolaire malthusienne pour maintenir la valeur symbolique de la maturité. A dire vrai, à Genève plus précocement que dans la plupart des autres cantons, les études gymnasiales perdent leur attribut statutaire de distinction socioculturelle et voient baisser leur rendement socioprofessionnel⁵³ pour se muer fonctionnellement en simple coût d'entrée vers les formations supérieures (académiques et professionnelles).

⁵¹ En 2006, à peine moins d'un élève sur deux s'est dirigé vers le Collège au sortir du C.O. et près de 80% de ceux qui satisfont aux normes d'admission y ont tenté leur chance (Annick Evrard, « Orientation des élèves de 9^e (juin 2006) l'année suivante », SRED, 2007).

⁵² Un consensus se dessine assez nettement sur un taux maximal de 20% de « maturants » parmi les principaux acteurs de l'enseignement depuis la fin du XX^e siècle. Un taux qui est presque atteint en moyenne Suisse à l'horizon de 2010 (cf. *La gazette de Lausanne*, 25 août 1997, p. 15 ; *Le Temps*, 17 juin 2009).

⁵³ L'augmentation régulière de la maturité gymnasiale comme plus haute formation achevée parmi les employés qualifiés actifs au fil des cohortes à Genève telle qu'établie sur la base d'un échantillon de 5% du recensement fédéral de la population de 2000 confirme la baisse du rendement socioprofessionnel de ce diplôme puisque la proportion des détenteurs de maturité passe de 17% environ pour les 55-59 ans à plus de 27% pour les 25-34 ans (OFS, *Public Use Samples (PUS) Echantillons à usage public des recensements suisses de la population 1970-2000* ; URL : http://www.portal-stat.admin.ch/pus/files/data_f.html).

Bien que se manifestant très inégalement entre les cantons, la banalisation sociale de la formation gymnasiale est avérée au tournant du XXI^e siècle. L'instauration récente de maturités professionnelles (1993), puis spécialisées (2003), participe par ailleurs de ce phénomène, au plan sémantique cette fois, et est sans doute source de malentendus dans les représentations collectives. En effet, les maturités ne se valent pas puisque seule la gymnasiale donne accès sans restrictions ou conditions scolaires à l'ensemble des études supérieures. Pour autant, les nouveaux venus socialement parmi les détenteurs de maturité gymnasiale espèrent bien tirer parti de la valeur de leur titre scolaire à un taux qui correspond à un état antérieur de sa diffusion. C'est pourquoi la relative banalisation de la maturité gymnasiale a toutes les probabilités d'engendrer une augmentation de la fréquence du désajustement entre les espérances individuelles liées à son acquisition et les chances réelles d'obtenir une position socioprofessionnelle correspondante. Une réalité dont les gymnasiens sont largement inconscients pris qu'ils sont dans la concurrence scolaire.

Les critiques montantes et l'investissement accru des familles dont les systèmes d'enseignement font l'objet depuis les années 1970, en particulier de la part des classes moyennes salariées, découlent avant tout de ce relâchement du lien entre réussite scolaire et destin socioprofessionnel. En effet, le décalage entre des aspirations socioprofessionnelles, véhiculées par l'institution scolaire et les familles, et les réalités du marché du travail, sur lequel l'influence d'un capital social hérité se révèle décisive⁵⁴, s'explique par la contribution de la massification de l'enseignement secondaire à l'ample moyennisation de la structure sociale en Suisse, comme ailleurs en Occident, pendant les Trente Glorieuses⁵⁵. Plus que jamais, les classes moyennes salariées sont très dépendantes de l'accumulation d'un capital scolaire pour assurer leur reproduction sociale ou, plus encore, pour espérer une ascension sociale⁵⁶.

Les aspirations suscitées par les titres scolaires sont renforcées dans les mentalités par le souvenir que, durant une génération environ (1950-1970), a régné une réévaluation économique des diplômes. Ces espoirs de mobilité sociale ascendante par l'école ont été ensuite entretenus par les promesses du discours sur l'égalité des chances de réussite scolaire (*i.e.* « la démocratisation des études ») malgré que celles-ci soient inlassablement démenties par la réalité comme le démontre à

⁵⁴ L'importance « des relations personnelles pour l'accès à l'emploi » en Suisse au début des années 1990 est soulignée par René Levy, Dominique Joye, Olivier Guye et Vincent Kaufmann (*Tous égaux ?...*, *op. cit.*, pp. 399-400). D'une manière plus générale sur cette question, cf. Louis Chauvel, *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil, 2006, pp. 73-76.

⁵⁵ Cf. Louis Chauvel, *Le destin des générations...*, *op. cit.*, pp. 34-38.

⁵⁶ Jusqu'au début des années 1990, l'optimisme prévaut parmi les actifs en Suisse quant aux possibilités d'ascension socioprofessionnelle pour soi. Mais, l'apparition d'un chômage structurel dans les années suivantes a renversé ce sentiment collectif dominant (René Levy, Dominique Joye, Olivier Guye et Vincent Kaufmann, *Tous égaux ?...*, *op. cit.*, pp. 506-509). Pour la France, cf. Louis Chauvel, « L'école et la déstabilisation des classes moyennes », *Education et Sociétés*, n°14, 2004, pp. 101-118.

l'envi la succession des réformes de l'enseignement censées œuvrer en ce sens depuis les années 1970. La dépendance et les aspirations des classes moyennes, menacées par le déclassement en raison de leur paupérisation relative dans la dernière décennie du XX^e siècle⁵⁷, à l'égard des titres scolaires expliquent à la fois leur tendance à la dénégation de leur dévaluation et leur course aux diplômes, aggravant d'autant la compétition scolaire⁵⁸. La récente multiplication des différents types de maturité et leur hiérarchisation en fonction de leurs débouchés constituent sans doute un moyen assez efficace de prévenir une ruée vers les études gymnasiales puis leur dévaluation trop brutale, tout en maintenant intact l'idéal « démocratique » que chacun a sa chance d'accéder aux formations supérieures s'il sait tirer son épingle du jeu scolaire. Focalisant les enjeux de mobilité sociale en Suisse, les études gymnasiales se trouvent néanmoins à un tournant au début du XXI^e siècle, car elles demeurent le titre scolaire toujours plus indispensable mais toujours moins suffisant pour l'accès au salariat moyen et supérieur. Ainsi, il n'y a a priori que peu de raisons historiques de penser que leur fréquentation cessera d'augmenter et que leur valeur socioprofessionnelle s'accroîtra à nouveau.

⁵⁷ Cf. ECOPLAN en collaboration avec l'OFS, l'Administration fédérale des contributions (AFC) et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), *Répartition de la richesse en Suisse*, Berne-Altdorf, 2004, pp. 14-17.

⁵⁸ Cela explique pourquoi, dans un contexte de quasi autonomie culturelle des adolescents, la scolarité reste le principal point de conflit entre les générations au sein des classes moyennes en Occident (Dominique Pasquier, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement, 2005, p. 37).